

Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE - Division Salaires et Conventions salariales

Numéro 289 - 11 Août 1992

Résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre au 1^{er} juillet 1992

- **La durée hebdomadaire effective du travail** reste stable par rapport au début du deuxième trimestre 1992. Elle s'établit à 38,98 heures pour l'ensemble des salariés, restant identique (38,86 heures) pour les non-ouvriers et augmentant un peu (39,12 heures) pour les ouvriers.
- **Les effectifs salariés** baissent de -0,2 % dans les secteurs marchands non agricoles au cours du deuxième trimestre 1992. Sur les douze derniers mois, les effectifs baissent de -0,1 %.
- **L'indice du taux de salaire horaire ouvrier** progresse de +1,0 % au cours du deuxième trimestre 1992; ceci porte son augmentation depuis juillet 1991 à +3,9%. Dans l'hypothèse d'une hausse des prix (hors tabac) de +2,7 % de juillet 1991 à juillet 1992, le pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier se serait élevé de +1,2 % au cours de cette période.
- **Le salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés** progresse de +0,9% au cours du deuxième trimestre 1992; sur un an, l'augmentation est de +3,6 %. Le pouvoir d'achat du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés se serait accru de +0,9 % durant cette période.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE

1, place de Fontenoy, 75350 Paris 07 SP - Tél. (1) 40.56.51.62 - Fax 40.56.73.42

Évolution du taux de salaire horaire ouvrier, du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés et du SMIC

En pourcentage

INDICATEURS ÉTUDIÉS	Année (n)	Janvier à Avril	Avril à Juillet	Juillet à Octobre	Octobre à Janvier (1)	Sur un an de juillet à juillet
TAUX DE SALAIRE HORAIRE DES OUVRIERS	1986	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,6	
	1987	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,8	+ 0,8	86 à 87 = + 3,2
	1988	+ 0,8	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,9	87 à 88 = + 3,4
	1989	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,0	+ 1,1	88 à 89 = + 4,0
	1990	+ 1,6	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,2	89 à 90 = + 5,2
	1991	+ 1,0	+ 1,6	+ 0,7	+ 0,8	90 à 91 = + 4,7
1992	+ 1,3	+ 1,0 (p)			91 à 92 = + 3,9(p)	
SALAIRE MENSUEL DE BASE DE L'ENSEMBLE DES SALARIÉS	1986	+ 0,9	+ 1,0	+ 0,7	+ 0,6	
	1987	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,8	86 à 87 = + 3,2
	1988	+ 1,0	+ 0,9	+ 0,8	+ 1,0	87 à 88 = + 3,5
	1989	+ 1,3	+ 1,0	+ 1,0	+ 1,0	88 à 89 = + 4,0
	1990	+ 1,7	+ 1,3	+ 0,9	+ 1,1	89 à 90 = + 5,1
	1991	+ 1,0	+ 1,3	+ 0,6	+ 0,8	90 à 91 = + 4,4
1992	+ 1,3	+ 0,9 (p)			91 à 92 = + 3,6(p)	
SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance)	1986	0,0	+ 3,4	0,0	0,0	
	1987	+ 2,4	+ 1,0	0,0	0,0	86 à 87 = + 3,4
	1988	0,0	+ 3,3	0,0	0,0	87 à 88 = + 3,3
	1989	+ 2,1	+ 1,9	0,0	0,0	88 à 89 = + 4,0
	1990	+ 2,0	+ 2,5	0,0	+ 2,1	89 à 90 = + 4,6
	1991	0,0	+ 2,3	0,0	0,0	90 à 91 = + 4,4
1992	+ 2,0	+ 2,3			91 à 92 = + 4,3	

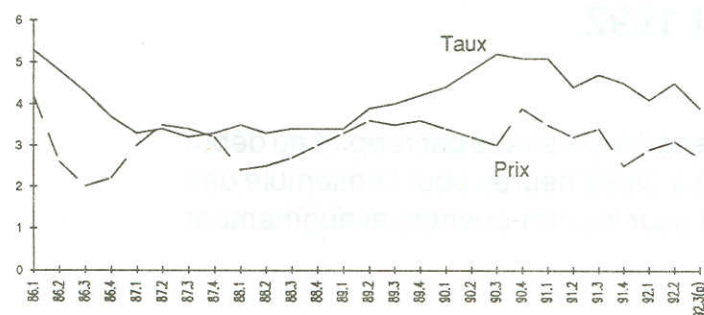
(1) : Année (n + 1).

p - Chiffre provisoire.

Les résultats présentés sont établis à partir des 23.300 premiers questionnaires exploitables reçus, le 28 juillet 1992, pour l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre de juillet 1992. Il est rappelé que cette enquête porte sur les établissements de 11 salariés et plus.

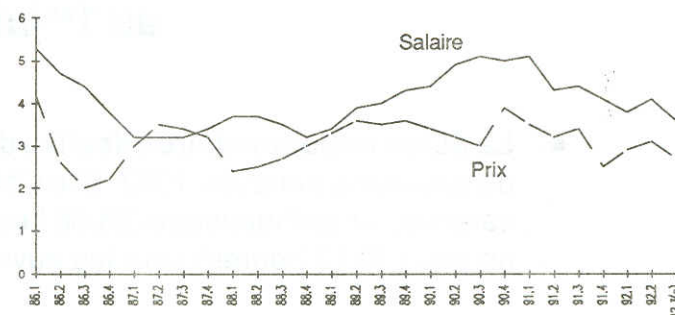
Glissements annuels de l'indice du taux de salaire horaire ouvrier et des prix à la consommation (indice INSEE des 296 postes)

Glissements en %



Glissements annuels de l'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés et des prix à la consommation (indice INSEE des 296 postes)

Glissements en %



trimestres (1 = janvier, 2 = avril, 3 = juillet, 4 = octobre)

Évolution de l'emploi salarié au cours du deuxième trimestre 1992 (*)

En milliers

EMPLOI SALARIÉ Valeur C.V.S. (Résultats provisoires : 1 ^{er} tour ACEMO)	N° de ligne	1991			1992		Variation par rapport :	
		30 JUIN	30 SEPT.	31 DÉC.	31 MARS	30 JUIN	au trimestre précédent	au même mois de l'année précédente
U 2 à U 6 Industrie non compris le bâtiment.....	1	4 613,6	4 601,6	4 573,9	4 547,1	4 514,6	- 0,7	- 2,1
U 7 Bâtiment, génie civil et agricole.....	2	1 266,4	1 264,1	1 253,6	1 253,5	1 242,6	- 0,9	- 1,9
U 8 à U 13 Tertiaire marchand.....	3	8 502,2	8 543,8	8 566,1	8 591,4	8 607,7	+ 0,2	+ 1,2
U 2 à U 13 Ensemble des secteurs marchands non agricoles.....	4	14 382,2	14 409,5	14 393,6	14 392,0	14 364,9	- 0,2	- 0,1

Lignes 1 à 4 : Les séries trimestrielles d'emploi dans les secteurs marchands non agricoles établies par l'INSEE le sont désormais à partir de deux indicateurs : l'indicateur ACEMO (enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre) du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, et l'indicateur UNEDIC relatif à l'emploi salarié dans les établissements affiliés au régime d'assurance chômage.

(*) : Les séries sur l'emploi salariés ont été révisées courant juillet 1992 du fait d'un changement des coefficients C.V.S.

PREMIÈRES INFORMATIONS – ISSN 0298-430 X
 Directeur de la Publication : Paul KOEPP.
 Rédaction : SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE,
 Pièce 3208B – 1, place de Fontenoy, 75700 PARIS.
 Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 – Fax : 16 (1) 40 56 73 42.

TARIF ET CONDITION D'ABONNEMENT :
Premières Informations (50 numéros par an). 500F
 L'abonnement part du premier numéro de l'année.
A souscrire auprès de : SPPIF-MASSON, BP 22, 41354 VINEUIL.
 Téléphone : (16) 54 43 89 94 – Fax : (16) 54 42 31 11.